Cher parent ou tuteur,

Chaque année, les étudiants des programmes d'apprentissage de l'anglais passent le test de compétence linguistique ACCESS for ELLs. Ce test mesure les compétences linguistiques des élèves qui apprennent l'anglais dans notre école et dans l'ensemble de notre État.

Cette lettre est accompagnée d'un rapport individuel sur l'élève. Ce rapport fournit des informations sur les résultats du test de votre enfant. Ces informations sont mises à votre disposition pour que vous puissiez les consulter et les conserver.

Les enseignants de notre école utilisent ces informations pour les aider à prendre des décisions sur l'enseignement de votre enfant. De plus, les enseignants utilisent ces résultats pour suivre les progrès de votre enfant vers la maîtrise de l'anglais.

Veuillez me contacter si vous avez des questions concernant le test ACCESS for ELLs. Vous pourriez vouloir savoir :

* Comment les enseignants utilisent-ils les résultats du test ?
* Quels sont les objectifs de mon enfant concernant l'anglais ?
* En plus de l'anglais, quelle autre matière mon enfant apprend-il à l'école ?

Cordialement,